

CIMENT PORTLAND COMPOSÉ

INFORMATION PRODUIT



vigier ciment

SOLUTIONS PAR PASSION

Vigier CEM CT18 
CEM III/A-M (D-LL) 52.5 N



Vigier CEM CT180

CEM II/A-M (D-LL) 52.5 N

Vigier CEM CT180, CEM II/A-M (D-LL) 52.5 N

Le Vigier CEM CT180 est un ciment Portland composé pour la réalisation de béton indiqué lorsque le but est d'obtenir un béton de haute densité offrant une grande résistance aux agents chimiques et/ou des résistances finales élevées. Par ses propriétés, il répond à toutes les exigences de la norme SN EN 197-1 relatives aux ciments ainsi qu'à celles du cahier technique SIA 262 et de la norme SN EN 206 concernant les liants pour les constructions en béton.

En Suisse, seuls certains types de ciments à haute résistance aux sulfates sont autorisés pour l'utilisation dans le béton. Ces ciments sont publiés dans le registre SIA tableau NA.8 des ciments et des combinaisons de ciments et additions autorisés.

Le Vigier CEM CT180 figure dans cette liste des ciments à haute résistance aux sulfates autorisés en Suisse.

Utilisation

Le Vigier CEM CT180 peut être utilisé pour produire du béton de construction et du béton projeté. Sa fine mouture et l'addition de 8% de fumée de silice de haute qualité permettent d'obtenir une densité élevée, garante d'une très bonne résistance contre les agents agressifs, tels que les eaux sulfatées.

La composition spéciale du Vigier CT180 confère au béton une parfaite cohésion. Ceci se traduit de manière positive, dans le domaine du béton projeté humide notamment, par un rebond plus faible et un dégagement de poussière réduit.

Une conception optimisée du béton permet d'obtenir aussi une grande résistance aux sulfates du béton grâce à une densité élevée. Un développement plus rapide de la résistance peut être obtenu dans le béton de construction et le béton projeté grâce à la fine mouture du Vigier CEM CT180.

L'utilisation d'additions au béton selon la norme SN EN 206 est admise si celles-ci sont testées et conformes aux exigences normatives. Si des additions sont utilisées, il convient d'appliquer les indications du fabricant en matière d'efficacité et de dosage.

La méthode et la durée de la cure sont à adapter à la saison et au développement plus rapide de la résistance du béton.



COMPOSITION

Type de ciment	Désignation normalisée	Proportion de clinker de ciment Portland	Composants secondaires
Ciment Portland composé	CEM II/A-M (D-LL) N-HS-CH	80-94%	6-20%

EXIGENCES MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

Classe de résistance	Résistance à la compression (MPa)*			Temps de début de prise (minutes)	Stabilité (expansion en mm)	
	Résistance à court terme		Résistance courante			
	2 jours	7 jours	28 jours			
52.5 N	≥20	-	≥52.5	-	≥45	≤10

*1 MPa = 1 N/mm²

COMPOSITION

Propriété	Propriété	Valeurs indicatives Vigier
Teneur en sulfate (SO₃)	≤3.5%	<3.0%
Teneur en chlorure	≤0.10%	<0.06%

Domaines d'utilisation

Le Vigier CEM CT180 est utilisé principalement lorsque le but est d'obtenir des densités et/ou des résistances finales élevées ainsi qu'une grande résistance aux agents agressifs.

- Béton à haute résistance
- Fabrication d'éléments
- Béton à haute densité
- Béton projeté
- Fondations
- Béton résistant aux sulfates

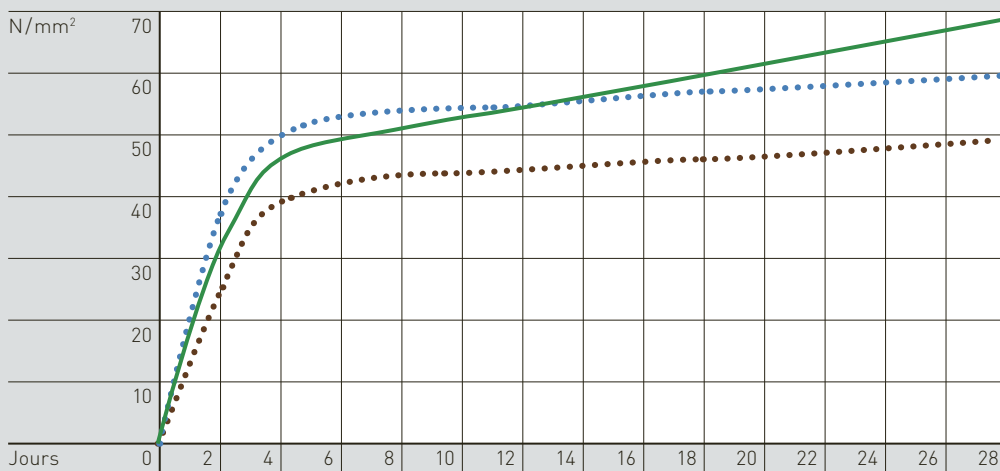
Contrôle de qualité

La conformité aux normes SN EN 197-1 et SN EN 197-2 concernant la composition et les propriétés du Vigier CEM CT180 fait l'objet d'un contrôle de production interne selon ISO 9001. Un contrôle externe est en outre effectué par un organisme indépendant et accrédité selon les exigences de la norme SN EN 197-2.

Vigier CEM CT180

CEM II/A-M (D-LL) 52.5 N-HS-CH

Courbe typique de la résistance à la compression, mesurée sur un mortier normalisé



Les valeurs effectives des produits figurent dans les caractéristiques actuelles des produits Vigier.

— Vigier CEM CT180, CEM II/A-M (D-LL) 52.5 N-HS-CH

••• Vigier CEM Subito, CEM II/A-LL 52.5 N

••• Vigier CEM Universo, CEM II/A-LL 42.5 N



Formes de livraison

En vrac par camion, chemin de fer ou ferroutage.

Stockage

Entreposer au sec et à l'abri de l'humidité.
Insensible au gel sous forme pulvérulente.

Mesures de protection

Éviter tout contact avec la peau et les yeux lors de la mise en œuvre. Porter un équipement de protection approprié (gants de protection/tenu de protection/protection des yeux). Les pâtes de ciment sont hautement basiques. En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux avec une douche oculaire neutralisante. En cas de contact avec les yeux, de blessures ou de réactions allergiques, il convient de consulter immédiatement le médecin le plus proche.

Ce ciment est pauvre en chromate, conformément à l'ordonnance ORR-Chim, et réduit de ce fait les réactions allergiques en cas de contact avec la peau.

Environnement, élimination

Ne pas déverser dans l'eau ou dans les canalisations; durant le stockage et la mise en œuvre, observer les prescriptions de protection des eaux. En cas d'utilisation appropriée et à l'état durci, aucun impact négatif sur l'environnement. En cas d'élimination dans une décharge, observer les prescriptions de mise en décharge.

Conseil

Ciments Vigier SA, Zone industrielle Rondchâtel, 2603 Péry
Téléphone 032 485 03 00
E-mail ciment@vigier.ch, www.vigier-ciment.ch

Les indications fournies correspondent au niveau des connaissances au moment de l'impression de cette fiche technique. Selon l'utilisation et la mise en œuvre, sur lesquelles nous n'avons aucune influence, il peut y avoir des différences par rapport aux indications et aux valeurs fournies. Notre garantie se limite donc à la qualité de la marchandise livrée.

Mars 2024 © Ciments Vigier SA



2116



CIMENTS VIGIER SA

ZONE INDUSTRIELLE RONDCHÂTEL

CH-2603 PÉRY

TEL +41 (0)32 485 03 00

E-MAIL CIMENT@VIGIER.CH

WWW.VIGIER-CIMENT.CH